



BOÎTE A OUTILS

Glossaire



BOÎTE A OUTILS

1/21

Adobe	Brique de terre crue (argile) mêlée à de la paille (ou autre liant) et séchée au soleil.
Aérogel de silice	Les aérogels sont issus des nanotechnologies, ils sont composés à 99,8 % d'air. Ils possèdent un excellent coefficient de conductivité thermique, le plus faible pour un solide (λ entre 0,011 et 0,013). Les panneaux disponibles sur le marché sont composés d'aérogel et d'un mélange fibreux, ils se déroulent et se posent très facilement. L'inconvénient majeur réside dans leur prix encore très élevé.
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie(ADEME)	L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	Agréée par l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL) et conventionnée par le Ministère du Logement, sa vocation est d'offrir aux particuliers gratuitement un conseil personnalisé juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement. L'ADIL du Doubs assure également le rôle de Point Renovation Info Service (PRIS)
Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)	Établissement public d'État, l'Anah a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants.
Architecte des Bâtiments de France (ABF)	Les Architectes des Bâtiments de France appartiennent au corps des Architectes et Urbanistes de l'Etat spécialisés dans le patrimoine. Ils ont pour mission de veiller à l'application des législations sur l'architecture, les sites, les monuments historiques et leurs abords ; de déterminer et diriger les travaux d'entretien et de réparation à exécuter sur les immeubles classés ; palais nationaux et bâtiments affectés au ministère de la Culture. Par ailleurs, leur avis préalable est parfois sollicité, notamment en matière de permis de construire. Ils exercent dans chaque département au sein du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)
Air neuf	Air extérieur introduit à l'intérieur des logements par des dispositifs adaptés (fenêtre, grille, entrée d'air statique ou motorisée...).
Air vicié	Air intérieur chargé d'humidité, d'odeurs ou de produits de combustion qui doit être extrait du logement par des dispositifs adaptés (fenêtre, bouche d'extraction reliée ou non à une aspiration motorisée...).
Allège	Partie maçonnée située sous la fenêtre.
Apports solaires	Les apports solaires représentent l'énergie solaire entrant dans le bâtiment via les vitrages.
Apports internes	Dans une étude thermique, fait référence aux calories produites par les occupants d'un logement et leurs activités (cuisson, pertes thermiques de l'éclairage, de l'électroménager...)
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (mission d')	Mission que le maître d'ouvrage (propriétaire public ou privé, syndicat des copropriétaires...) confie à une personne ou une structure d'accompagnement pour l'aider à prendre les décisions relatives à un projet. Cette mission complète les compétences du maître d'ouvrage et apporte un conseil éclairé et indépendant vis-à-vis des autres acteurs du marché. Elle n'est pas assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre. (voir Maîtrise d'œuvre et Maîtrise d'ouvrage)
Assurance Dommage-Ouvrage	Assurance obligatoire pour tous travaux impactant la structure du bâtiment, elle doit être souscrite par le maître d'ouvrage. Avant l'ouverture du chantier, le maître d'ouvrage est tenu, conformément à l'article L 242-1 du code des assurances, de souscrire une assurance garantissant, en dehors de toute recherche de responsabilité, le paiement des travaux de réparation des dommages qui

	rendrait la maison impropre à sa destination. Cette assurance se retourne ensuite sur les autres garants (garantie biennale de bon fonctionnement, garantie décennale). Cette assurance, est exigée par le notaire lors de toute revente dans les 10 ans suivant les travaux. Si aucune dommage ouvrage n'a pas été souscrite, le vendeur de la maison devra soit tenter d'en souscrire une pour les années restant à courir (souvent à un coût prohibitif), soit indemniser l'acheteur pour ce manque de garantie.
Audit Effilogis	Diagnostic énergétique du programme franc-comtois "Effilogis". Il comprend une visite sur site, la collecte d'informations (motivations du maître d'ouvrage, factures, relevé, repérage des points forts et des points faibles ainsi que des éventuelles pathologies...), et des préconisations de travaux accompagnées d'une estimation des coûts et des gains de performance. L'audit énergétique porte sur le bâti et ses équipements. Deux scénarios de travaux BBC sont proposés en une ou deux étapes.
Audit énergétique	Calcul et examen des usages et consommations d'énergie d'un bâtiment. Il a pour objectif d'identifier les points pouvant être améliorés, et de proposer des travaux et des actions d'économies d'énergie ou d'utilisation d'énergies renouvelables (ENR).
Avis technique (ATec)	Un Avis Technique est un document attestant de l'expertise de manière neutre et impartiale par un groupe d'experts, sur l'emploi d'un produit ou système destiné à la construction. L'avis technique atteste des performances techniques et réglementaires du produit ou système. Sans être obligatoire, il reste un gage de qualité eu égard au produit qui dispose ainsi d'une vérification de ses performances. Pour l'octroi d'aides fiscales et autres, les organismes aidants peuvent conditionner leurs aides à des produits ayant avis technique en cours de validité.
Bardage	En architecture, un bardage est un revêtement de mur extérieur. Il peut être en bois, en PVC, en tôles métalliques, en terre cuite... Il assure un double rôle, à la fois décoratif mais aussi de protection de la façade.
Bilan Carbone	C'est un indicateur de la contribution à l'effet de serre d'un élément. Pour les matériaux de construction ou d'isolation, c'est leur bilan production/stockage de gaz à effet de serre exprimé en kg équivalent CO ₂ par kg de matière (kgCO ₂ eq/kg)
BBC-Effinergie (Label)	Ce signe de qualité propre aux constructions neuves correspond aux exigences du label Bâtiment Basse Consommation (BBC 2005). BBC-Effinergie est délivré aux bâtiments consommant moins de 50 kWhep/m ² par an en moyenne, ce qui correspond environ au niveau "A" de l'étiquette énergie. BBC-Effinergie accompagnait la réglementation thermique 2005 (RT 2005). Il est remplacé depuis le 1er janvier 2013 par le niveau réglementaire de la nouvelle réglementation thermique (RT 2012).
BBC-Effinergie Rénovation (label)	Ce label fixe l'objectif d'une consommation maximale en énergie primaire à 80kWh/m ² .an, modulée selon la zone climatique et l'altitude pour les bâtiments résidentiels existants. Le programme Effilogis en Franche-Comté s'est basé sur cet objectif pour financer les projets de rénovation énergétique des particuliers, bailleurs sociaux et collectivités.
BBC "compatible"	Dans le cadre d'une rénovation par étape, niveau de performance d'un élément n'empêchant pas d'atteindre le niveau BBC lorsque l'ensemble des travaux sera réalisé. (Ex: étape 1 d'un projet de rénovation thermique comprenant seulement l'isolation des combles perdus avec 50 cm de ouate de cellulose (R = 10))
Bbio	Bbio pour "besoin bioclimatique", est une des trois exigences principales de la RT 2012. Le coefficient Bbio remplace le coefficient Ubat de la RT 2005 qui ne prenait en compte que le niveau d'isolation du bâtiment. Le coefficient Bbio évalue le besoin de chauffage, de refroidissement et d'éclairage artificiel du bâtiment, il a pour objectif de faire reconnaître la conception bioclimatique du

	bâtiment pour en limiter les besoins.
Bâtiment à énergie positive (BEPOS)	<p>Bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.</p> <p>Le bâtiment à énergie positive est la référence française de la prochaine réglementation 2020 applicable à toute construction neuve. Actuellement la RT 2012 impose une maîtrise de l'énergie avec une limitation des cinq usages que sont le chauffage, climatisation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire et les auxiliaires. Les autres usages : télévision, appareils ménagers, ordinateur... (électricité spécifique) ne sont pas pris en compte.</p> <p>Le bâtiment à énergie positive qui se dessine prendra à la fois en compte les "autres usages" énergétiques, mais également l'impact carbone de la construction. Le BEPOS sera ainsi un bâtiment qui préservera toutes ses consommations d'énergie, mais également un bâtiment qui aura produit pour sa construction, une quantité de gaz à effet de serre limitée (Bâtiment bas carbone).</p>
Biomasse	C'est l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale. Les énergies de biomasse sont les biocarburants (issus de céréales, sucre, oléagineux...) mais aussi le chauffage domestique (bois, déchets de bois, paille....) En France, pays parmi les plus boisés d'Europe, le bois-bûche arrive en tête des combustibles consommés.
Bio-sourcé (isolant ou matière)	Communément nommé isolants écologiques, naturels ou encore éco-matériaux, les isolants dits biosourcés répondent à des critères sociaux, environnementaux et de santé pour l'homme. Entrent dans cette catégorie les isolants à base de produits recyclés, comme la ouate de cellulose, issus de déchets de papiers ou le Métisse, une laine de coton venant de textiles transformés. Les matériaux à base végétale ou animale (laine de bois, la paille, le chanvre, le liège...) ou animale sont naturellement classés comme matériaux biosourcés.
Bouquet de travaux	Ensemble de travaux cohérents dont la réalisation simultanée augmente sensiblement l'efficacité énergétique d'un logement.
Bow-window	Ouvrage vitré en avancée sur une façade
Brique monomur (ou monomur de terre cuite)	Brique en terre cuite à alvéoles verticales, elle permet la réalisation de murs à isolation répartie, c'est-à-dire de murs dont la performance thermique peut dispenser de tout ajout d'isolation, moyennant une épaisseur conséquente. Ces briques nécessitent une mise en œuvre particulièrement soignée avec des joints minces.
Bureau d'études Thermiques	Société réalisant des études thermiques et des prestations de conseils techniques dans le bâtiment. Un bureau d'études est composé d'ingénieurs et de techniciens spécialisés en thermique du bâtiment qui peuvent assurer des prestations d'audit énergétique mais également des missions de maîtrise d'œuvre (MOE) ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).
Calcin	Croûte calcaire qui se forme à la surface des pierres de taille exposées aux intempéries.
Calfeutrement	Garnissage d'un espace étroit (joint, fente, pourtour d'hublot, etc.) avec un matériau compressible, étanche et/ou isolant.
Calorifugeage	Isolation des tuyaux d'eau chaude ou de chauffage permettant d'éviter les pertes d'énergie entre la chaudière et les points de distribution de chaleur.
Capacité thermique volumique, [J/m³.K ou Wh/m³K]	Capacité d'un matériau à stocker la chaleur par rapport à son volume. Plus cette valeur est grande, plus le matériau peut capter de la chaleur.

Capacité thermique surfacique, (J/m^2K ou Wh/m^2K)	Valeur renseignant l'aptitude d'une unité de surface de matériau, pour une épaisseur donnée, à stocker de la chaleur. Plus cette valeur est grande, plus le matériau peut capter de la chaleur. Pour une paroi, la capacité thermique surfacique s'appelle également capacité thermique totale (CTT) ou inertie de transmission.
Capillarité	La capillarité d'un matériau traduit sa capacité à permettre le déplacement de l'eau en son sein par "suction" capillaire, elle donc dépendante de la porosité du matériau. Le bois, dans le sens des fibres est très capillaire, alors que le béton l'est très peu.
CAUE	Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement. Association départementale, instituée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, qui assume des missions de service public comme le conseil aux particuliers et aux collectivités locales, l'information et la formation pour les professionnels et la sensibilisation et l'information du public. Elle est composée d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, de documentalistes...
Certificat d'Economie d'Energie (CEE)	Institués par la loi POPE du 13 juillet 2005, les Certificats d'Economies d'Energie permettent aux particuliers et aux entreprises de percevoir une aide de la part des fournisseurs d'énergie pour financer des initiatives d'économies d'énergie. Ces fournisseurs ont l'obligation de réaliser des économies, soit sur leurs propres installations, soit en incitant leurs clients par de la sensibilisation ou des aides financières. Les "primes Energie" sont délivrées sous forme de bons d'achat, de chèques ou de prêts bonifiés.
Certification d'un produit	La certification d'un produit atteste de la conformité continue de celui-ci à des caractéristiques préétablies avec l'intervention d'un organisme tiers et compétent. Ne pas confondre avec le marquage CE, qui est une attestation de conformité du produit aux exigences essentielles de la réglementation européenne.
CESI (Chauffe-eau solaire individuel)	Il s'agit d'un système de production d'eau chaude sanitaire exploitant le rayonnement solaire.
Chaînage	Élément d'ossature des parois porteuses d'un bâtiment : ceinturant les murs, le chaînage solidarise les parois, et empêche les fissurations et la dislocation du bâtiment.
Chaleur spécifique, c ($J/Kg.K$)	Aussi appelée capacité thermique massique ou chaleur massique. C'est la quantité d'énergie nécessaire pour élever d'un degré, un kilogramme de matériau donné.
Chape	Couche de mortier à base de ciment, de chaux ou de terre-argile appliquée au sol, destinée à aplanir, niveler ou surfacer un support et/ou enrober des éléments (un plancher chauffant par exemple) pour ensuite recevoir les couches supérieures, par exemple du carrelage, un parement de briques, un sol souple ou un parquet.
Châssis	Bâti fixe ou mobile destiné à recevoir des vitrages.
Chaudière à condensation	Ce type de chaudière permet de récupérer la vapeur d'eau dégagée par les produits de combustion pour ensuite la restituer au circuit de chauffage.
Chaudière basse température	Chaudière (gaz, fioul, ou GPL) pouvant fonctionner en produisant de l'eau à 50 °C au lieu de 80/90 °C et produisant un meilleur rendement.

Chaudière à ventouse	Chaudière étanche qui prélève directement à l'extérieur du logement l'air nécessaire à son fonctionnement.
Chaudière basse température	Chaudière fonctionnant à température plus basse qu'une chaudière standard et permettant de réaliser des gains de consommation de 10 à 12 %.
Chaudière standard	Chaudière répondant au seuil minimal de la directive européenne "rendement": chaudière gaz par exemple.
Chauffe-eau thermodynamique autonome	Le chauffe-eau thermodynamique autonome est une pompe à chaleur qui assure la production d'eau chaude sanitaire à partir des calories présentes dans l'air extérieur ou dans l'air extrait de la ventilation ou de l'air ambiant d'un local non chauffé. Le chauffe-eau thermodynamique autonome intègre un ballon de stockage ayant une capacité comprise entre 75 et 400 litres.
Chéneau	Canal en terre cuite, en pierre, en béton ou en métal qui sert à recueillir l'eau de pluie et à la convoyer vers un tuyau de descente.
Clair de jour	Partie visible du vitrage (surface par laquelle rentre la lumière), surface délimitée par le cadre et les petits bois.
Coefficient de déperdition (Ubât)	C'est le coefficient moyen caractérisant les déperditions thermiques réelles d'un bâtiment par transmission à travers les parois et les baies. Il est exprimé en $W/m^2.K$.
Coefficient de résistance à la vapeur d'eau	Symbolisé μ (mu), il s'exprime sans unité, et renseigne la propension d'un matériau à s'opposer à la (diffusion de) vapeur d'eau en comparaison à l'air immobile ($\mu_{air} = 1$). Un matériau ayant un μ de 30, signifie qu'il résiste 30 fois plus à la diffusion de vapeur d'eau que l'air immobile.
Coefficient de transmission thermique, U [$W/m^2 \text{ } ^\circ K$]	U caractérise la performance thermique d'une paroi. Il est également appelé déperdition thermique surfacique : $U = 1/ R$. Ce coefficient U exprime la conductance de la paroi, c'est-à-dire l'intensité du flux de chaleur qui traverse un mètre carré de paroi pour une différence de température d'un degré entre l'intérieur et l'extérieur. Plus ce coefficient est faible et plus la paroi est performante thermiquement.
Combles	Partie de la maison située sous la toiture. Les combles peuvent être perdus (non aménageables ou non aménagés) ou aménagés pour l'habitation.
Conception bioclimatique	Une construction, pour être performante, indépendamment de son mode de chauffage, doit profiter au maximum des apports du soleil. La conception bioclimatique prend en compte les interactions entre le climat et l'écosystème. L'implantation et la distribution de la maison sont régies par l'apport de chaleur et de lumière de l'extérieur. Les baies des pièces de vie sont orientées au Sud. Les pièces de services (garage, buanderie, cellier, etc.) sont quant à elles disposées dos aux vents dominants pour servir de tampon isolant aux pièces de vie. Ce type de conception de construction est devenu obligatoire avec la RT 2012.
Condensation	Transformation de l'état de vapeur d'eau en eau liquide par refroidissement. La condensation peut être soit superficielle (sur une paroi) soit interne (à l'intérieur d'une paroi). Voir "Point de rosée"
Conductivité thermique, λ (lambda) ($W/m. \text{ } ^\circ K$)	Cette valeur définit le flux de chaleur traversant 1 mètre de matière pour un degré d'écart. C'est donc la capacité d'un matériau à transmettre la chaleur par conduction, c'est-à-dire au sein des matériaux. Plus le lambda est faible et plus le matériau est isolant.
Confort d'été (Tic)	Tic ou Température Intérieure Conventiionnelle en période de forte chaleur. Cet indicateur impose que la température intérieure de la maison atteinte pendant la période la plus chaude (séquence de 5 jours consécutifs) doit être inférieure à la température de référence (Ticréf) de la maison sur la même période.

Confort thermique	4 paramètres interviennent dans le confort thermique : la température de l'air, la température moyenne des parois, la vitesse de l'air, l'humidité relative de l'air. L'influence de l'humidité est moins évidente ; elle ne se manifeste nettement que si elle devient très élevée ou si la température de l'air est importante.
Conseil syndical	Ensemble des copropriétaires élus par l'assemblée des copropriétaires pour contrôler la gestion du syndic.
Consommation d'énergie maximale (Cep max)	C'est la consommation maximale d'énergie imposée par la RT 2012 pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Elle est exprimée en kWh d'énergie primaire par m ² et par an.
Consommation d'énergie primaire (Cep)	Coefficient de consommation conventionnelle d'énergie primaire du bâtiment pour le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire et les auxiliaires (ventilation et pompes). Il est exprimé en kWh d'énergie primaire par m ² par an. Il doit être inférieur à 50 kWh/m ² .an modulés en fonction du type de bâtiment, de la localisation géographique, de l'altitude, de la surface du bâtiment et selon les émissions de gaz à effet de serre des énergies utilisées. Les valeurs de Cep de la RT 2012 pourront ainsi varier de 40 à 140 kWh/m ² .an.
Consommation d'énergie primaire de référence (Cep réf)	C'est la consommation conventionnelle d'énergie du bâtiment ayant les caractéristiques de référence. Elle est exprimée en kWh d'énergie primaire/m ² .an.
Contre-cloison	Paroi non porteuse construite devant un mur. Un espace de plusieurs centimètres est ménagé entre ces deux parois, il peut être comblé par un produit isolant.
Contrevent	Volet extérieur qui se rabat contre les murs de la façade, est dit brisé lorsqu'il se replie en plusieurs panneaux contre le tableau de la baie.
Convection	Transfert de chaleur entre une surface et un fluide mobile (air). Dans un processus de convection, la chaleur se déplace toujours des zones chaudes vers les zones froides.
Coupures capillaires	Dispositif intégré aux bas de murs ou sous les sols intérieurs limitant plus ou moins radicalement les remontées capillaires. Il peut s'agir de mortiers hydrofugés ou de membranes bitumineuses. Traditionnellement, les coupures capillaires étaient réalisées grâce à des pierres et appareillages spécifiques (pierres de taille dures, lits d'ardoises...), et, pour les sols, à des systèmes de hérissonnage.
Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	Aide fiscale de l'État favorisant les équipements et matériaux à haute efficacité énergétique permettant de réaliser des économies d'énergie. Ce dispositif évolue régulièrement.
Débit de fuite d'air	Débit d'air traversant l'enveloppe du bâtiment. Ce mouvement d'air comprend le flux à travers les joints, les fissures et les surfaces poreuses ou leur combinaison, induit par l'équipement de ventilation utilisé.

Déphasage thermique	Le déphasage est le décalage entre le moment où un matériau est soumis à une source de chaleur et le moment où il restitue la chaleur de l'autre côté du matériau. En faisant varier l'épaisseur du matériau, on fait varier le déphasage. Plus l'épaisseur et la densité d'une paroi est importante et plus long sera le temps de diffusion de la chaleur. Le déphasage thermique est très utile en été pour retarder la pénétration de l'énergie solaire dans le bâtiment. Pour être efficace, il doit être d'au moins 10h.
Déperditions thermiques d'un bâtiment	Ce sont les pertes de chaleur entre un bâtiment et l'extérieur. Il existe trois types de déperditions : par les parois : les murs, les sols, les toitures, les menuiseries (déperditions surfaciques); par les ponts thermiques (déperditions linéiques) ; par le renouvellement d'air (déperditions aérauliques)
Dépose totale	Principe de rénovation consistant à enlever totalement l'ancienne menuiserie (dormants et ouvrants) avant la pose d'une nouvelle.
Diagnostic de performance énergétique (DPE)	Le DPE est un diagnostic thermique, réalisé par un professionnel agréé, obligatoire pour toute vente ou location de maison ou appartement. Le DPE évalue la consommation énergétique de l'habitat par une étiquette énergie (classement de A à G) et son impact en terme d'émission de gaz à effet de serre par une étiquette climat.) Il mentionne également des recommandations pour faire diminuer cette consommation. Ce document, valable 10 ans n'a qu'une valeur informative.
Diffusivité thermique, a [m^2/s].	La diffusivité thermique traduit la vitesse de réponse d'un matériau pour transmettre une variation de température. Plus la diffusivité thermique d'un matériau est faible, et plus celui-ci se réchauffe lentement.
Dormant	Bâti fixe de la fenêtre en contact avec le mur et supportant les ouvrants.
Drain	Tuyau perforé disposé dans un sol humide ou tube serti dans un mur, pour recueillir et évacuer l'eau indésirable. Le drainage permet d'éviter au maximum l'humidité au pied des bâtiments.
DTU	Les DTU ou Documents Techniques Unifiés sont des documents qui contiennent les règles techniques relatives à l'exécution des travaux de bâtiment. Ils sont établis par des organismes qualifiés qui définissent les modes d'exécution, les exigences de qualité, les référencements techniques des travaux ou des matériaux. Ils sont définis par le Centre Scientifique du Bâtiment (CSTB) au niveau de la construction. Ils sont reconnus et approuvés par les professionnels de la construction et servent de référence aux experts des assurances et des tribunaux. Leur non-respect peut entraîner l'exclusion des garanties offertes par les polices individuelles de base.
Ébrasement	Biais donné à l'épaisseur d'un mur, à l'endroit d'une baie, pour faciliter l'ouverture des vantaux ou donner plus de lumière.
Écogénérateur	Un écogénérateur est un équipement de chauffage à haut rendement qui couvre l'ensemble des besoins d'un logement en chauffage et eau chaude sanitaire et 50% à 80% des besoins en électricité. Pour ce faire, l'écogénérateur combine deux technologies : la condensation, pour le chauffage et l'eau chaude, et la micro-cogénération (moteur Stirling) pour la production d'électricité.
ECS	Eau Chaude Sanitaire.
Efficacité énergétique	L'efficacité énergétique d'un système est le rapport entre la quantité d'énergie utilisée (dite énergie utile) et la quantité d'énergie consommée. Moins il y a de perte et meilleure sera l'efficacité énergétique. Elle est exprimée par le Coefficient de Performance (COP) pour les systèmes comme les pompes à chaleur. Plus ce coefficient est élevé et meilleure sera l'efficacité énergétique.
Efflorescences	Dépôts blanchâtres (lorsqu'ils ne sont pas encrassés) causés par la migration d'eau chargée de sels solubles (nitrates, sulfates...) dans

	<p>la maçonnerie. Ils apparaissent lors d'une période de séchage consécutive à une période d'humidification. Ces efflorescences en surface n'entraînent aucun dommage au niveau des matériaux mais seulement des effets inesthétiques. En revanche si la cristallisation des sels se produit dans la structure poreuse d'un matériau (briques de terre cuite par exemple) elle peut entraîner un éclatement de la maçonnerie.</p>
Effusivité thermique, b (J / (°K.m². s))	<p>Aussi appelée, chaleur subjective. L'effusivité thermique d'un matériau caractérise la capacité d'un matériau à échanger de la chaleur lors de sa mise en contact avec un autre matériau. Si l'effusivité est élevée, un matériau absorbe rapidement beaucoup d'énergie sans se réchauffer notablement en surface (métal, pierre, carrelage). A l'inverse, le bois ou les matériaux isolants ont des valeurs faibles d'effusivité.</p>
Electricité spécifique	<p>L'électricité spécifique correspond à l'électricité utilisée pour les services qui ne peuvent être rendus que par l'électricité. Ainsi, l'électricité consommée pour le chauffage, la production d'eau chaude ou la cuisson n'est pas de l'électricité spécifique, puisque d'autres énergies (gaz, solaire, pétrole) peuvent être employées. En revanche, lave-linge et lave-vaisselle, appareils producteurs de froid, postes audiovisuels et multimédias, etc. ne peuvent fonctionner sans électricité.</p>
Embouage	<p>Dans une installation de chauffage central qui recourt à l'eau comme fluide caloporteur, l'eau se trouve en contact direct avec différents métaux. Or l'eau est de nature corrosive, elle attaque systématiquement tous les matériaux qu'elle côtoie. C'est lorsque ces oxydes métalliques se déposent et sédimentent que l'on peut parler d'un phénomène d'embouage. Cette boue défavorise l'échange thermique et peut entraîner une surconsommation d'énergie en faisant diminuer le rendement global de l'installation.</p>
Embrasure	<p>Ouverture aménagée dans une maçonnerie pour constituer une baie, accueillant ainsi une fenêtre ou une porte. L'embrasure désigne également la partie interne de cet espace par rapport à la menuiserie.</p>
Énergie grise	<p>C'est l'énergie brute (primaire) nécessaire au cycle de vie d'un produit. C'est à dire l'énergie nécessaire pour extraire, transformer, distribuer le produit mais également le recycler quand il arrive en fin de vie. Elle est exprimée en kWh/m² ou en kWh/m³</p>
Energie Primaire et Energie Finale	<p>L'énergie primaire concerne l'énergie définie à la source, l'énergie que l'on trouve sur terre à la source. Cette énergie de base est nécessaire pour produire l'énergie finale, celle qui est livrée aux bornes de l'utilisateur. Entre les deux, il y a une série de transformations pour convertir l'énergie en une autre, pour la transporter, etc. L'électricité est une énergie secondaire, on utilise donc le facteur de 2.58 pour la convertir en énergie primaire, car il est estimé que 1 kWh d'électricité est produite avec 2.58kWh d'énergie primaire. Le bois, qui est une énergie renouvelable, est valorisé par un facteur de conversion de 0,6 dans le label BBC Effinergie. Ce coefficient est aussi appliqué dans les règles de calculs des audits Effilogis.</p>
Énergie renouvelable	<p>Une énergie renouvelable est une source d'énergie qui soit ne s'épuise jamais, soit peut se renouveler rapidement à l'échelle humaine. Les énergies renouvelables n'engendrent pas de déchets ni d'émissions polluantes de manière directe. Il y a cinq sources essentielles d'énergies dites renouvelables : le vent (éoliennes), l'eau (barrages hydroélectriques, marée-motrice), le soleil (panneaux solaires), les végétaux (biocarburants) et la chaleur du sol (géothermie).</p>
Entrée d'air	<p>Orifice prévu pour permettre l'introduction d'air neuf dans les logements.</p>
Entrevous	<p>Voir Hourdis.</p>

Enveloppe du bâtiment	Elle se définit par l'ensemble des parois d'un bâtiment séparant le volume intérieur et son environnement extérieur. Les murs, les fenêtres, les portes, la toiture et les planchers donnant sur le sol ou des locaux non chauffés constituent cette enveloppe.
Épaisseur de lame d'air équivalente S_d [m].	Voir Résistance à la (diffusion de) vapeur d'eau
Espace Info Energie (EIE)	Structure relais de l'ADEME. La mission première des conseillers des Espaces Info Energie est de proposer aux particuliers conseils et solutions concrètes pour : mieux maîtriser leurs consommations d'énergie : chauffage, isolation, éclairage et recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse...
Étiquette énergie	On peut retrouver cette étiquette sur les appareils ménagers, à l'affichage d'achat d'une voiture, apposé sur tel climatiseur, Elle a été rendue obligatoire par directive européenne pour orienter immédiatement le consommateur vers les équipements les plus sobres et les plus économiques. L'étiquette énergie donne le niveau de classification énergétique de A (les plus économes) à G (ceux qui le sont moins). Le DPE, diagnostic de performance énergétique, obligatoire pour toute vente et location reprend également l'étiquette énergie pour qualifier la performance énergétique (ou la non performance énergétique), de la maison, de l'appartement ou du bien immobilier.
Façade gouttereau	Façade sur laquelle est installé une gouttière ou un chéneau. Cette façade est généralement perpendiculaire au mur pignon.
Façade pignon	Façade latérale d'un bâtiment et dont la partie supérieure épouse la pente de la toiture.
Facteur solaire (g ou S_w)	Proportion d'énergie solaire entrant à l'intérieur d'un bâtiment par rapport à l'énergie solaire incidente. Plus le facteur solaire est faible et moins les apports solaires sont importants, il mesure ainsi la contribution d'un vitrage à l'échauffement d'une pièce.
Fenêtre "à la française"	Fenêtre comportant deux vantaux articulés verticalement au cadre dormant et ouvrant à l'intérieur.
Fenêtre de rénovation	Fenêtre neuve (avec nouveaux dormant et ouvrants) posée à l'intérieur du cadre dormant d'une fenêtre ancienne dont on ne dépose que les vantaux ouvrants.
Ferme	Assemblage de pièces dans un plan vertical, formant l'ossature triangulée d'une charpente : toute charpente est constituée de plusieurs fermes établies perpendiculairement à l'axe du comble. Les fermes sont contreventées par des pannes horizontales qui portent les chevrons et la couverture.
Frein-vapeur (voir également "Pare-vapeur" et "Pare-vapeur hygrovARIABLE")	Terme utilisé pour qualifier un pare-vapeur ne s'opposant que faiblement à la diffusion de vapeur d'eau. Si ce terme, récent, est toujours en attente d'une définition spécifique, les spécialistes l'utilisent généralement pour des matériaux ayant un S_d compris entre 1,5 et 5 m.
Garantie de parfait achèvement	La garantie de parfait achèvement des travaux couvre l'ensemble des désordres et des malfaçons qui ont été notés sur le procès-verbal de réception des travaux ou qui sont apparus au cours de l'année qui suit la date de ce procès-verbal (dans ce second cas, les vices doivent être signalés par un courrier de mise en demeure adressé en lettre recommandée). Si ce type de dommage survient, le constructeur est obligé de prendre en charge leur réparation.
Garantie décennale	Garantie due par un constructeur ou un artisan et couvrant la réparation de certains dommages pouvant affecter une construction

	pendant une durée de 10 ans à compter de la réception des travaux. Elle assure le maître d'ouvrage contre les désordres qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou les rendent impropres à sa destination.
Gaz à Effet de Serre (GES)	Gaz naturels ou artificiels présents dans l'atmosphère, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge qui permet de maintenir la chaleur sur terre. Les principaux sont le CO ₂ , le CH ₄ , l'O ₃ , les gaz fluorés (HCFC, HFC, CFC, PFC, SF ₆), le N ₂ O et l'H ₂ O.
Gélif	Qui peut s'effriter ou se fendre sous l'action du gel.
Goutte d'eau	Rainure pratiquée sous les éléments saillants exposés à la pluie, qui interrompt le cheminement de l'eau afin de l'empêcher de ruisseler sur la façade.
Hérisson ventilé	Technique traditionnelle qui permet de traiter les problèmes d'humidité en pied de murs et sous dalle. Il assure une évacuation permanente d'une grande partie de l'humidité grâce un drain et un lit de cailloux.
Hourder	Liaisonner des matériaux au moyen de plâtre, de mortier ou de terre.
Hourdis	Corps creux de remplissage en béton, terre cuite ou polystyrène posé entre les poutrelles d'un plancher.
Hygroscopique	Se dit d'un matériau qui absorbe l'humidité de l'air
Imposte	Désigne la pierre surmontant le cadre de pierre d'une porte ou d'une fenêtre. Par extension, désigne aussi la partie vitrée au dessus des vantaux d'une fenêtre ou d'une porte.
Inertie thermique	L'inertie d'un matériau définit son aptitude à à stocker et à restituer de l'énergie dans le temps. Elle dépend de leur conductivité, de leur capacité thermique, ainsi que de leur masse volumique. Elle caractérise le temps de réponse du matériau soumis à une modification des températures. Plus le temps mis pour atteindre un nouvel équilibre thermique est long, plus le matériau est inerte. Le chauffage et/ou le refroidissement d'un local à faible inertie thermique seront rapides, tandis que dans un local à forte inertie thermique, ils seront plus lents. Plusieurs valeurs physiques caractérisent l'inertie d'un matériau. : La diffusivité, l'effusivité, la capacité thermique volumique.
Infiltration	Passage lent d'un liquide à travers un matériau, une paroi, etc.
Isolants bio-sourcés	Ce sont des produits à base de fibres végétales (fibre de bois, paille, chanvre...), d'origine animale (laine de mouton, plume de canard...) ou issus du recyclage de papier ou textiles (ouate de cellulose, laine de coton...). Ils se présentent en vrac, sous forme de panneaux ou de rouleaux.
Isolation thermique	Désigne l'ensemble des techniques mises en œuvre pour limiter les transferts de chaleur entre un milieu chaud et un milieu froid.
Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)	L'Isolation Thermique par l'Extérieur regroupe l'ensemble des techniques permettant de traiter, par l'extérieur, l'enveloppe d'un bâtiment pour en limiter les déperditions thermiques.
Isolation Thermique par l'Intérieur (ITI)	La technique d'isolation thermique par l'intérieur positionne l'isolant coté intérieur à la structure porteuse.
Jet d'eau	Traverse de bois fixée au bas du bâti des vantaux d'une fenêtre et qui sert à rejeter l'eau de pluie vers l'extérieur.
Jalousie	Dispositif d'occultation de fenêtre composé de lamelles mobiles et orientables le plus souvent horizontales.

KiloWatt-heure (kWh)	Unité de mesure pour le travail d'une force ou pour une quantité d'énergie.
KiloWatt-heure d'énergie primaire (kWh_{ep})	Unité de mesure d'une quantité d'énergie primaire.
Lambda (λ)	Représente la conductivité thermique d'un matériau et est exprimée en W/m.°K. Plus sa valeur est faible et plus le matériau est isolant.
Lambrequin	Élément décoratif métallique destiné à cacher le rouleau du store sous le linteau de l'ouverture.
Lampe Basse Consommation	Elles sont aussi appelées LFC (Lampes Fluo Compacts). Ce sont des lampes fluorescentes beaucoup plus efficaces et économes en énergie que les ampoules à incandescence, qu'elles soient classiques ou à halogène.
LED	Light-Emitting Diode (Diode électro-luminescente). Composant électronique émettant de la lumière au passage d'un courant électrique. Très largement utilisé comme voyant lumineux sur la plupart des ordinateurs, téléphones portables, etc., elles servent maintenant à l'éclairage.
Linteau	Traverse horizontale (bois, pierre, métal, béton...) formant la partie supérieure d'une porte ou d'une fenêtre et qui soutient la maçonnerie.
Mâchefer	Résidus non brûlés de la combustion des charbons. Le mâchefer a été utilisé en construction à partir de la moitié du XIX ^e siècle jusque dans les années 50. Broyé, il servait de granulats dans la composition de certains bétons et mortiers et incorporé à de l'argile servait à la réalisation de briques.
Madrier	Pièce de bois rabotée à la forme rectangulaire utilisée dans la construction des maisons en bois massif.
Maison basse consommation	Maison dont la consommation en énergie primaire est inférieure ou égale à 50 kWh / m ² .an. La maison basse consommation a été définie par le label BBC-Effinergie et est devenu réglementaire avec l'application de la RT 2012 depuis le 1er janvier 2013.
Maison Passive	La maison Passive, souvent appelée "maison sans chauffage", repose sur un concept de construction très basse consommation, basé sur l'utilisation de la chaleur passive du soleil, sur une très forte isolation (des murs, des fenêtres, etc.), l'absence de ponts thermiques, une grande étanchéité à l'air ainsi que le contrôle de la ventilation. Quelle que soit son mode de construction et sa situation géographique, une maison passive, n'a pas besoin de plus de 15 kWh par m ² et par an (soit 1,5 litre par m ² et par an d'équivalent pétrole) en chauffage. Le calcul doit se réaliser avec une méthode de calcul allemande (PHPP)
Maison zéro énergie	Une maison zéro-énergie est une maison qui est autonome au niveau énergétique, c'est à dire qu'elle autoproduit ses besoins en chauffage mais également ses besoins en électricité. Une maison peut être zéro-énergie sur un bilan annuel et n'être pas en pratique totalement autonome tout le temps : elle produit alors un surplus d'énergie l'été qu'elle exporte sur un ou des réseaux, et consomme plus qu'elle ne produit l'hiver.
Maîtrise d'Œuvre (MOE)	La Maîtrise d'Œuvre désigne une personne ou entité chargée de la conception puis de la conduite opérationnelle de travaux. Le maître d'ouvrage missionne le maître d'œuvre pour concevoir le projet, élaborer le cahier des charges pour la consultation des entreprises, sélectionner les entreprises après avoir examiné les devis et contrôler la bonne exécution des travaux jusqu'à leur livraison.

Maîtrise d'Ouvrage (MOA ou MO)	Il s'agit du propriétaire du bâtiment, le syndicat des copropriétaires en copropriété. Le syndic peut, dans certains cas, être le maître d'ouvrage délégué.
Matériau hygroscopique	Un matériau est dit hygroscopique s'il peut fixer une quantité mesurable d'humidité de l'air environnant. Plus les pores d'un matériau sont petits et plus il sera hygroscopique. Ces matériaux absorbent l'humidité intérieure et peuvent ensuite l'évacuer.
Matériaux hydrophiles ou hydrophobes	Une molécule d'eau est polarisée, elle fonctionne un peu comme un aimant. Les matériaux hydrophiles comme le bois, la laine de mouton ou la ouate de cellulose attirent l'eau. Les matériaux hydrophobes, comme les plastiques, l'huile... repoussent l'eau.
Matériaux putrescibles	Matériaux ayant la capacité de se décomposer dans des conditions d'humidité prolongée.
Meneau	Montant de pierre séparant par le milieu les formes des fenêtres dans l'architecture du Moyen-Age et de la Renaissance (croisée en pierre : baie à meneau et traverses).
Mérule	Champignon qui se nourrit de la cellulose du bois. L'humidité associée à l'obscurité ainsi qu'à une mauvaise ventilation crée les conditions propices à sa propagation. La mérule s'attaque au bois des charpentes, planchers, etc.
Meulière	Pierre dure, caverneuse, légère et inaltérable, à base de silex ou de silicate de chaux, sans calcaire.
Mitoyenneté	Copropriété d'un élément séparatif entre deux biens immobiliers voisins : mur, clôture, haie, etc.
Moellon	Petit bloc de pierre calcaire, soit brut, soit équarri et plus ou moins taillé, utilisé pour la construction des murs en pierre maçonnés. Par convention, le moellon est un bloc assez petit pour être porté et manipulé par un homme, sans l'assistance d'un appareil de levage.
Montant	Dans une fenêtre les pièces de bois verticales formant le cadre.
M.O.B.	Maison Ossature Bois. Voir aussi ossature bois.
Mur de refend	Mur porteur intérieur dans un bâtiment, perpendiculaire ou parallèle à ses façades.
OSB (Oriented Strand Board).	Panneau dit de "process" constitué de grandes lamelles de bois orientées et liées entre elles par un collage organique. Dans le bâtiment, il est employé en plancher, parois de mur et contreventement, panneau de toiture, support de couverture, construction à ossature en bois, etc.
Ossature bois	Technique de construction bois basée sur la fabrication d'un "squelette" fait de poutres de bois porteuses entre lesquelles est placé un isolant. Cette structure est ensuite fermée le plus souvent par du bardage à l'extérieur, parfois par des panneaux enduits.
PAC (Pompe à chaleur)	Dispositif thermodynamique basé sur un principe de transfert d'énergie thermique. Il puise la chaleur dans le sol, une nappe d'eau ou l'air, l'augmente grâce à un compresseur et l'utilise pour le chauffage du bâtiment. Lorsque la PAC puise ses calories dans la terre, on parle de géothermie ; dans l'air, d'aérothermie. L'efficacité énergétique est caractérisée par le coefficient de performance (COP).
Panne	Pièce horizontale d'une charpente, en bois ou en métal, qui porte les chevrons et la couverture
Pareclose	Baguette en bois, généralement moulurée, qui maintient le vitrage dans les feuillures du châssis.

Pare-pluie	Membrane ou panneau assurant l'étanchéité à l'eau en arrière d'éléments de parement (bardage, tuiles...)
Pare-vapeur	Terme générique renseignant un comportement ou un matériau assurant, en plus de l'étanchéité à l'air, une régulation de la vapeur d'eau. Le caractère plus ou moins fermé à la diffusion de vapeur d'eau est renseigné par la valeur Sd ou "Résistance à la diffusion de vapeur d'eau". Plus la valeur Sd est élevée, plus le matériau s'oppose à la diffusion de la vapeur d'eau. Le Sd d'un pare-vapeur peut aller de 1 à plus de 1500 m. Sa mise en œuvre se fait toujours côté chaud des parois.
Pare-vapeur hygrovariable	Membrane ayant un comportement à la (diffusion de) vapeur d'eau évoluant selon le taux d'humidité relative de l'air. Elle est généralement plutôt fermée en hiver, pour empêcher la vapeur d'eau d'entrer dans la paroi, et ouverte en été, pour lui permettre de sécher côté intérieur. Cette membrane possède un Sd variable. (ex: $0,25 < Sd < 10m$)
Paroi froide	La température ressentie dans un local ne dépend pas seulement de l'air ambiant, elle est aussi fonction de la température des parois. L'inconfort apparaît dès lors qu'il y a plus de 3°C d'écart entre la température de l'air et celle des murs, sols ou plafonds. ($T^{\circ} \text{ paroi} + T^{\circ} \text{ air} \div 2 = T^{\circ} \text{ ressentie}$)
Perlite	Roche volcanique siliceuse. Elle est utilisée sous forme expansée en billes entrant dans la composition de béton léger ou en isolation (déversée en plancher, entre un mur et une contre-cloison...) La perlite est incombustible, inaltérable et imputrescible.
Perméabilité à la (diffusion de) vapeur d'eau	Capacité d'un matériau à se laisser traverser par la vapeur d'eau, notée μ (mu). Plus cette valeur est faible et plus le matériau laissera passer facilement la vapeur d'eau.
Perméabilité à l'air	La perméabilité à l'air d'un bâtiment se traduit par sa sensibilité vis-à-vis des fuites d'air provenant des défauts d'étanchéité de son enveloppe. C'est un test d'infiltrométrie (ou test de perméabilité à l'air) qui permet de déterminer la valeur du débit de fuite.
Perspirant	Terme médical renseignant le comportement de la peau, il est utilisé aussi pour qualifier les matériaux ou parois très ouverts à la (diffusion de) vapeur d'eau.
Pied-droit	Partie verticale d'un mur dans des combles qui part du sol jusqu'à la naissance de la toiture.
Pierres tendres	Particulièrement pour les calcaires, le classement des pierres se fait selon une échelle de dureté qui va crescendo des pierres très tendres, aux pierres tendres, puis fermes, dures et enfin froides. Pour une même famille de pierres, plus la pierre est tendre, moins sa masse volumique est élevée. Les pierres tendres à très tendres sont généralement les plus sensibles à l'eau. La craie est la plus tendre des pierres et le marbre le plus dur.
Pisé	Principe de construction en terre argileuse légèrement humidifiée et mise en œuvre dans des coffrages (banches). La terre peut être additionnée selon les régions de cailloux, de paille... Les constructions en pisé sont toujours élevées sur un soubassement en pierre ou en brique pour se prémunir des remontées d'humidité du sol.
Plancher chauffant basse température	C'est une solution de chauffage reposant sur un réseau de tubes incorporés à la dalle dans lequel circule de l'eau chauffée par une chaudière.

Plénum	Espace disponible entre un faux-plafond et le plancher du niveau supérieur
PLU (Plan Local d'Urbanisme)	Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.
Point de rosée	Limite à partir de laquelle l'air ne peut plus contenir davantage de vapeur d'eau (= limite de saturation en vapeur lorsque l'humidité relative est de 100%). Si arrivé à cette limite, un air refroidit ou reçoit encore de la vapeur, le "trop plein" de vapeur condense. C'est le phénomène de condensation par saturation de vapeur d'eau.
Ponts thermiques	Le terme "pont thermique" désigne des points de la construction où la barrière isolante est interrompue. La chaleur peut donc s'échapper facilement à ces endroits. Les ponts thermiques se situent généralement aux points de raccord des différentes parties de la construction : nez de planchers, linteaux au-dessus des ouvertures, nez de refends ou de cloisons en cas d'isolation par l'intérieur en réhabilitation...
Porosité ϵ (%)	Pour un matériau : pourcentage de vide sur le volume total. Le comportement à l'air, à la vapeur d'eau ou à l'eau liquide d'un matériau poreux dépendra du type de porosité (ouverte ou fermée), de la forme et de la taille des pores.
Pose "en tunnel"	Pose de la fenêtre avec son cadre dans l'ouverture (généralement au niveau du tableau).
Pose de la fenêtre "en applique"	La fenêtre est posée sur le plan vertical (intérieur ou extérieur) d'un mur.
Précarité énergétique	La notion de précarité énergétique a été définie par la loi du 12 juillet 2010 : " Est en précarité énergétique au titre de la présente loi, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat".
Procédés d'assèchement des murs	procédé par osmose ou électro-phorèse : Entre le sol et le mur s'établit une différence de potentiel qui est à l'origine du phénomène de remontée capillaire. L'ensemble fonctionne comme une pile dont le sol serait l'anode (pôle +) et le mur la cathode (pôle -). L'eau chargée de sel (nitrates et sulfates), se déplaçant toujours du pôle positif vers le pôle négatif (électrolyte), subit l'influence de ce champ électrique et remonte dans les capillaires. L'électro-osmose consiste à inverser ce courant produit par les remontées capillaires. Ces remontées capillaires sont refoulées vers le bas sous l'influence du champ électrique. Des électrodes assurent le transfert du courant. procédé électromagnétiques Procédé qui consiste à créer et diffuser dans les murs un champ électromagnétique à très basse fréquence s'opposant à l'orientation des dipôles des molécules d'eau. Ces molécules sont alors désordonnées et retombent par gravité dans les fondations entraînant avec elles les sels minéraux (à l'origine des efflorescences). L'eau ne peut plus remonter dans les structures.
Q.A.I.	Qualité de l'air intérieur. Dans le cas des habitations, la qualité de l'air intérieur est déterminée par sa capacité à préserver la santé et le bien-être des habitants. Elle est régie par une norme européenne EN 13779 qui s'attache à imposer un environnement intérieur confortable et sain.
Radon	Gaz radioactif d'origine naturelle, présent partout dans le monde à des concentrations variables selon les régions. Le radon est un des agents responsables du cancer du poumon (loin derrière le tabac)

Rampant	Peut qualifier tout élément ou membre d'architecture dont l'axe principal est oblique, ou en pente : linteau rampant, faitage rampant, etc. (toutefois le mot ne s'applique pas à des pentes très faibles comme celles des gouttières ou des chéneaux). Un rampant de toiture est la partie de toiture des combles disposée en pente.
Rayonnement thermique	Le rayonnement thermique est un transfert de chaleur sans le support de la matière, ainsi tout corps émet par sa surface un rayonnement électromagnétique dont la puissance est fonction de sa température.
Réfection	Travail de remise en état et de réparations d'un ouvrage qui ne remplit plus ses fonctions, suite à une dégradation ou à des malfaçons ; le résultat d'une réfection est en principe analogue à ce qui existait ou aurait dû exister : ne pas confondre réfection avec réhabilitation, rénovation ou restauration (V. ces mots).
Refend	Mur porteur intérieur à un bâtiment, en général perpendiculaire à ses façades (refend transversal), mais parfois parallèle à celles-ci (refend longitudinal). Le refend s'appuie sur des fondations, comme les façades et pignons, et peut servir d'adossement aux cheminées et aux conduits de fumée. Le percement ou l'élargissement d'ouvertures dans le refend requiert autant de précautions que dans une façade.
Règle "5 pour 1"	Cette règle britannique a été définie pour éviter que la vapeur d'eau présente dans un bâtiment ne soit bloquée à l'intérieur d'une paroi. La face extérieure de cette paroi doit être 5 fois plus perméable à la vapeur d'eau que la face intérieure pour assurer une bonne diffusion de la vapeur d'eau vers l'extérieur. La valeur Sd du revêtement intérieur devra ainsi être 5 fois supérieure à celle du parement extérieur d'un mur.
Réglementation thermique	La réglementation thermique est un ensemble de règles à appliquer dans le domaine de la construction et de la rénovation afin d'augmenter le confort des occupants tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. La réglementation thermique en vigueur pour la construction neuve est la RT2012. Les bâtiments existants relèvent de la RT "élément par élément" si leur surface est <1000m ² ou s'ils ont été construits avant 1948 et de la RT Globale pour les bâtiments de plus de 1000m ² , construits après 1948 et dont les travaux de rénovation dépassent 25% du coût de la construction (les trois conditions devant être réunies simultanément).
Régulation/Programmation	La régulation thermique permet de maintenir une température ambiante constante dans votre logement en prenant en compte les apports de chaleur gratuits (soleil, appareils de cuisson en fonctionnement...). La programmation thermique complète la régulation en adaptant la température au mode de vie et à la présence des occupants du logement.
Réhabilitation	Travaux d'amélioration générale, ou de mise en conformité d'un logement ou d'un bâtiment avec les normes en vigueur : normes de confort électrique et sanitaire, chauffage, isolation thermique et phonique, etc. La réhabilitation peut comporter un changement de destination de l'ouvrage.
Rejingot	Le rejingot est la partie de l'appui de fenêtre, légèrement surélevée qui supporte la traverse basse du dormant de la fenêtre tout en évacuant l'eau vers l'extérieur.
Remontées capillaires	Migration permanente d'eau depuis le sol jusqu'à dans les murs ou les planchers bas. Les remontées capillaires se manifestent par des taches d'humidité, d'efflorescences et peuvent provoquer le décollement des revêtements, le cloquage des enduits, le creusement des joints... Seuls les murs construits avec des matériaux poreux sont sujets aux remontées capillaires.

Rénovation	La rénovation désigne les opérations par lesquelles un bâtiment ou l'un de ses éléments voit sa condition améliorée, par l'utilisation de matériaux neufs, modernes en remplacement des parties endommagées ou obsolètes. Une rénovation fait parfois partie d'un plan de reconversion ou de restructuration. La rénovation ne doit pas être confondue avec la réhabilitation, qui implique surtout l'adaptation aux normes de confort et de sécurité en vigueur ; par ailleurs, la rénovation sous-entend le maintien de la fonction antérieure de l'ouvrage.
Réparation	Réfection d'une partie dégradée ou détruite d'un ouvrage quelconque ; travail consistant à rendre à un équipement son aptitude à remplir sa fonction (étanchéité, chauffage...).
Résistance à la (diffusion de) vapeur d'eau	Grandeur renseignant la capacité d'une couche de matériau ou d'un produit à s'opposer à la (diffusion de) vapeur d'eau, elle est le résultat du comportement du matériau par l'épaisseur en mètre de la couche concernée ($S_d = \mu \times e$). Symbolisée S_d , et exprimée en mètre (m), elle est également communément appelée "Épaisseur de lame d'air équivalente". Plus la valeur S_d est faible et plus le matériau laisse passer la vapeur d'eau.
Résistance thermique, R ($m^2 \cdot K/W$)	La résistance thermique R représente le pouvoir isolant d'une couche de matériau. Elle se caractérise par deux paramètres : l'épaisseur du matériau et sa conductivité thermique (λ). La formule est $R = e/\lambda$. Plus la résistance thermique est élevée, plus le matériau est isolant. La résistance d'une paroi composée de plusieurs couches dépend de la conductivité de chaque couche et de leurs épaisseurs respectives.
Revêtement	Matériau mince ou épais recouvrant un (des) élément(s) de construction.
RGE	Le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est un signe de qualité délivré par un organisme certifié à une entreprise qui remplit certains critères lors de la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les logements (isolation des murs ou de la toiture, installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable, etc.). Il s'agit d'un dispositif reconnu par l'Etat : pour le particulier, le recours à une entreprise RGE pour faire des travaux ouvre droit à l'attribution de certaines aides publiques. C'est le principe d'éco-conditionnalité. Les architectes ne sont pas tenus de demander cette qualification car leur formation professionnelle prime.
Robinets thermostatiques	Robinets de radiateur permettant de choisir et de maintenir une température constante dans une pièce. Ils sont installés en complément d'une régulation centrale.
RT 2012	La Réglementation Thermique RT 2012 est obligatoire pour toute construction neuve, pour tous les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2013. La RT 2012 fixe une consommation moyenne d'énergie primaire de 50 kWh/m ² .an. Et ce relativement aux 5 usages les plus importants que sont le chauffage, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage, et les auxiliaires électriques tels pompes et ventilateurs. Ce seuil de consommation oblige à concevoir et à réaliser différemment le bâtiment. Elle s'applique également aux extensions de plus de 100m ² des bâtiments existants.
SHAB	La surface habitable correspond au cumul des surfaces des pièces calculées et mesurées intérieurement. Doivent être déduites les surfaces occupées par les marches d'escaliers, les embrasures de portes et fenêtres, les combles non aménagés, les caves, sous-sols, remises, garages, terrasses et balcons, vérandas et autres dépendances des logements ainsi que les parties de locaux d'une hauteur sous plafond inférieure à 1.8m.

SHON et SHOB	Depuis Mars 2012, les notions de SHON et de SHOB ont disparu des formulaires d'urbanisme. Ces deux "piliers" de la sémantique administrative, qui gouvernaient depuis des décennies les droits à construire ont été remplacés par la nouvelle notion de Surface de plancher: SHOB = Surface Hors Œuvre Brute : La SHOB est égale aux surfaces de plancher de chaque niveau de l'habitation mesurées à partir du nu extérieur des murs, plus les surfaces dites "non-aménageables" telles que les combles, les balcons et terrasses, les loggias, les garages, les toitures terrasses, les sous-sols, les surfaces non closes en rez-de-chaussée. SHON = Surface Hors Œuvre Nette : C'était le résultat de la soustraction de certaines surfaces à la SHOB. Surfaces déductibles : combles et sous-sols non aménageables, surfaces de plancher dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,8 m; toitures terrasses, balcons loggias et surfaces non closes des rez-de-chaussée, parties de bâtiment réservés pour le stationnement des véhicules. Une déduction forfaitaire de 5% relative à l'isolation s'appliquait également.
Sol percolant	La percolation désigne une traversée lente d'un milieu par un liquide. Se dit d'un sol qui permet cette lente migration des eaux en son sein.
Solaire photovoltaïque	Production d'électricité par le biais de capteurs solaires (dits photovoltaïques). Les panneaux, formés de cellules en majorité à base de silicium, convertissent le rayonnement solaire en électricité. Le bâtiment devient alors unité de production d'électricité auto-consommée ou injectée sur le réseau.
Solaire thermique	Production de chaleur par le biais de capteurs solaires (dits thermiques) permettant d'alimenter un chauffe-eau solaire ou le chauffage de la maison via un plancher chauffant.
Solives	Pièces de bois structurant les planchers et reposant sur des poutres ou murs porteurs.
Soubassement	Partie inférieure d'un mur située au-dessus du niveau du sol servant de base aux parties supérieures. Un mur en pisé par exemple dispose toujours d'un soubassement en pierre.
SRT (anciennement appelée SHON RT)	Surface thermique au sens de la Réglementation Thermique. Sont prises compte toutes les surfaces hors œuvre (SHOB) déduction faite des surfaces déduites dans le calcul de la SHON mais pas des abattements forfaitaires.
Store vénitien	Protection solaire extérieure, très commune au XIXe siècle, constituée par des lames de bois ou de métal, orientables et repliables sous le linteau.
Surface de plancher (SDP)	Cette notion se substitue aux anciennes appellations : surface hors œuvre brute (SHOB) et surface hors œuvre nette (SHON), et est destinée à "simplifier" le calcul des surfaces prises en compte dans les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme. Cette surface est égale à la somme des surfaces de chaque niveau clos et couvert calculée à partir du nu intérieur des façades (on ne comptabilise plus l'épaisseur des murs) Les loggias, toitures terrasses, balcons, trémies d'escaliers, surfaces d'une hauteur inférieur à 1.8m, espaces de stationnement de véhicules et surfaces des combles non aménageables n'entrent pas dans le calcul.
Sw	Valeur sans unité qui définit la capacité d'une fenêtre à transmettre la chaleur d'origine solaire à l'intérieur du bâtiment. Ainsi, plus le coefficient Sw est élevé, plus la fenêtre laissera passer l'énergie solaire. (Voir Facteur solaire)

Tableaux	Côtés généralement maçonnés à l'extérieur de l'ouverture.
Température Intérieure Conventiionnelle (TIC)	L'indicateur Tic impose dans le cadre de la RT 2012 une exigence sur la température intérieure atteinte au cours d'une séquence de 5 jours chauds inférieure à une température de référence (TIC Ref) au sein des bâtiments non climatisés. Cet indicateur permet d'évaluer le confort d'été. Le calcul de la TIC utilise des données climatiques conventionnelles pour chaque zone.
Thermographie	Technique d'imagerie à infrarouge qui caractérise les matériaux en se basant sur le rayonnement thermique qu'ils émettent naturellement. La thermographie permet ainsi un contrôle non destructif des parois d'un bâtiment. Elle permet de mettre en évidence les défauts d'isolation, de visualiser les ponts thermiques, de localiser les défauts d'étanchéité à l'air, de détecter la présence d'humidité... Pour être efficace et donner des résultats interprétables, l'utilisation de la caméra thermique ne doit se faire que si la température extérieure est inférieure à 5°C et si le bâtiment étudié est chauffé permettant ainsi d'avoir un écart de température d'au moins 10°C environ entre l'intérieur et l'extérieur.
Tiers Financement	Le tiers financement consiste à faire assurer le financement d'une rénovation énergétique par un organisme, qui garantit contractuellement l'amélioration de performance énergétique du bâtiment au travers d'un contrat de performance énergétique et se rembourse sur les économies d'énergie réalisées et parfois sur un loyer auprès du maître d'ouvrage.
Toiture-terrasse	Toiture et/ou terrasse dont la pente est inférieure à 15%. Au-delà on parlera de toiture inclinée.
Trumeau	Pan de mur situé entre deux baies de même niveau. Lorsque la séparation des baies est étroite, c'est une pile, un pilier central, ou un meneau.
Ud (door)	Ce coefficient mesure la déperdition de chaleur d'une porte. Il s'exprime en $W/m^2.K$ (K étant la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur exprimé en degré Kelvin). Plus ce coefficient est faible et plus la porte est isolante.
Ug (glass)	Ce coefficient mesure la déperdition de chaleur du vitrage d'une menuiserie. Il s'exprime en $W/m^2.K$ (K étant la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur exprimé en degré Kelvin). Plus ce coefficient est faible et plus le vitrage est isolant
Uw (window)	Ce coefficient mesure la déperdition de chaleur de l'ensemble "châssis + vitrage" d'une menuiserie. Il s'exprime en $W/m^2.K$ (K étant la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur exprimé en degré Kelvin). Plus ce coefficient est faible et plus l'ensemble de la menuiserie est isolante.
Vantail	Partie mobile (ouvrante) de la fenêtre.
Vermiculite	Variété de mica feuilleté qui a pour propriété de s'expanser, par déshydratation à chaud, en paillettes épaisses et très légères, aux formes sinueuses. Ininflammable et imputrescible, la vermiculite ainsi expansée est utilisée d'une part en vrac, comme isolant thermique, d'autre part comme charge minérale inerte dans des bétons et mortiers allégés. Elle peut être utilisée pour l'isolation des conduits de cheminée.

<i>Vitrage peu émissif ou Vitrage à isolation renforcée (VIR)</i>	Vitrage comportant une fine couche d'argent ou d'oxydes métalliques déposée sur l'une des faces intérieures du double vitrage. Cette couche faiblement émissive s'oppose au rayonnement infrarouge et forme une barrière thermique permettant de réduire les pertes de chaleur.
<i>Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)</i>	C'est un ensemble de dispositifs, comportant un équipement motorisé d'évacuation ou d'insufflation d'air frais. Ils sont destinés à assurer le renouvellement de l'air à l'intérieur des bâtiments.
<i>VMC Double Flux</i>	Ce système permet de limiter les pertes de chaleur inhérentes à la ventilation : il récupère la chaleur de l'air vicié extrait de la maison et l'utilise pour réchauffer l'air neuf filtré venant de l'extérieur. Un ventilateur pulse cet air neuf préchauffé dans les pièces principales par le biais de bouches d'insufflation.
<i>VMC Simple Flux</i>	L'air frais venant de l'extérieur traverse d'abord les pièces de séjour et les chambres grâce à des entrées d'air (sur les menuiseries ou murales) et est évacué des pièces de service par un groupe d'extraction comportant un ventilateur.
<i>Volet persienne</i>	Volet constitué par un cadre de bois rempli par des lames de bois inclinées et non jointives, qui laissent passer la lumière ainsi tamisée tout en protégeant du regard.
<i>Voligeage</i>	Surface constituée de voliges (planches de bois rectangulaires) destinée à supporter des tuiles, des ardoises, des bardeaux, etc. Les voliges servent également de support aux pare-pluie et aux panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture.
<i>Voutain</i>	Petite voute en maçonnerie (généralement en briques pleines); disposée entre poutrelles métalliques pour former un plancher.
<i>Zone de rejaillissement</i>	Partie basse de l'extérieur des murs recevant les projections d'eau de pluie. Elle correspond, selon le système constructif, aux 15 à 25 premiers centimètres au-dessus du niveau du sol. Mais elle doit s'adapter aux spécificités locales, particulièrement à l'éventuelle hauteur de neige stagnante.



Réno✓ACT

VOTRE PARCOURS DE RÉNOVATION